

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

# RAPPORT D'ACTIVITE 2013



# OPMECI

ORGANISATION DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES DE COTE D'IVOIRE

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## SOMMAIRE

### **Entretien avec Jérémie Kouadio, président de l'OPMECI**

#### **Première partie : Présentation de l'OPMECI**

- 1- *Historique en bref*
- 2- *Qu'est ce que l'OPMECI*
- 3- *Nos missions*
- 4- *Nos objectifs*
- 5- *Notre vision*
- 6- *Notre stratégie*
- 7- *Nos principaux axes d'intervention*

#### **Deuxième partie : Rapport des activités**

- 1- *Projet de formation des dirigeants de PME, des entrepreneurs, des artisans*
- 2- *Identification des PME sur le territoire national*
- 3- *Activité de sensibilisation des PME agricoles et coopératives contre le travail des enfants*
- 4- *Appel aux investisseurs étrangers*
- 5- *Tournée du président de l'OPMECI auprès des PME, des coopératives et des commerçants*
- 6- *Programme de création de revenus par des projets communautaires*
- 7- *Activités de media*

**Nos attentes**

**Nos recommandations**

**Nos partenaires**

**Nos contacts**



## ENTRETIEN AVEC JEREMIE KOUADIO, PRESIDENT DE L'OPMECI

### *Quel regard portez-vous sur l'année 2013?*

Depuis mon élection, l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) est incontestablement entrée dans une nouvelle ère. Celle de l'action.

Je me félicite de l'énergie déployée par l'équipe de l'OPMECI durant toute l'année 2013, qui a su faire preuve d'engagement et de crédibilité, pour montrer un nouveau visage au monde de l'entrepreneuriat, des créateurs de richesses et des dirigeants de PME.

En investissant aussi bien le champ de la mémoire que celui de l'économie ou encore de la création de la richesse, l'OPMECI s'est imposée comme un acteur durable de la création d'entreprises et d'emploi pendant l'année 2013.

### *Quels sont, selon vous, les défis que doivent relever les PME aujourd'hui ?*

Les PME sont confrontées à quatre (04) défis principaux :

- Comment enraciner les actions d'union dans la culture organisationnelle au sein des PME ?
- Comment rehausser la compétitivité pour une meilleure productivité ?
- Quelles actions favoriseraient des réglementations cohérentes et efficaces pour une fiscalité adaptée à la situation des PME/PMI ?
- Quelles stratégies permettent aux PME/PMI d'avoir accès aux financements ?

Nous n'estimons que le succès des actions de développement dépend en bonne partie de la qualité de la collaboration et des relations des PME/ PMI, que se soit avec la société, les différents acteurs de leur chaîne de valeur, les décideurs publics ou leur clientèle.

Une nouvelle approche "collective" serait d'ailleurs en train d'émerger entre plusieurs entreprises. Par ailleurs, pour atteindre une meilleure performance aux plans économique, social et environnemental, la disponibilité des dirigeants des PME/PMI est indispensable.

Cela indique l'importance de la collaboration. Il devient alors nécessaire de comprendre ce que représente la performance collective afin d'améliorer les performances sociales, environnementales et économiques.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## *Quel bilan des activités de l'OPMECI faites-vous par l'année 2013 et les perspectives en 2014 ?*

Après la création de l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) en 1998, elle n'a pas véritablement fonctionné du fait des différentes crises socio politiques qui ont secoué le pays. Ce n'est qu'à la suite de mon élection le 23 avril 2013, que l'OPMECI est entrée en activité. Aussi, je peux affirmer que 2013 correspond véritablement à la première année d'exercice de l'OPMECI.

Pour notre part, nous gardons le triomphe modeste et pensons que ce travail correspond qu'à un tout petit pas au regard de l'immensité des difficultés et des besoins exprimés par les PME, les artisans, les entrepreneurs, les PME agricoles et les coopératives.

En effet, beaucoup reste à faire dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, du développement et de la pérennisation des PME, ces PME qui contribuent incontestablement à la croissance de la Côte d'Ivoire et ainsi parvenir à faire d'elle un pays émergent à l'horizon 2020.

En 2014, nous mettront un point d'honneur sur le développement des activités déjà engagées et sur la mise en place de nouvelles activités, notamment dans:

- la lutte contre le travail des enfants et contre les pires formes de travail des enfants,
- la sensibilisation et la formation des PME à la culture fiscale,
- l'organisation du Dialogue social fiscal,
- le programme de création de revenus par des projets communautaires.

Comme faits marquants pour l'OPMECI, notons au passage :

- la création de 47 entreprises agricoles et coopératives,
- la création de 185 PME de différents secteurs d'activités,
- l'identification de 1475 toutes tendances dont la moitié (737) sorti de l'informel,
- la réintégration dans le tissu social de 4963 personnes par le relèvement de leur niveau de vie, après que ces personnes aient tout perdu dans la guerre.

À présent, nous vous invitons à emprunter ensemble le chemin parcouru par l'OPMECI à travers le rapport des activités 2013 et les prévisions 2014 .

Merci pour votre attention.

**Première partie**  
**PRESENTATION DE  
L'OPMECI**

## **1- Historique en bref**

L'idée et la volonté de créer l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) a germé chez des chefs d'entreprise et dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises (PME) appartenant à tous les domaines d'activités en juillet 1998, à la suite de la pose d'un diagnostic sans complaisance sur la situation des PME en Côte d'Ivoire.

Rapidement, il leur a été donné de constater que la première difficulté à laquelle les PME sont confrontées est d'ordre organisationnel car il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que 98% des entreprises créées sont dans l'informel.

Il est important de rappeler que les PME sont au centre du développement économique de tout pays. Ce sont elles qui créent les emplois, donc les revenus. Ce sont elles qui investissent, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et le chômage.

Les PME constituent incontestablement un vecteur de développement indispensable, irriguant en profondeur l'économie ivoirienne.

Les PME, les artisans, les entrepreneurs représentent :

- 98% des entreprises nationales,
- 60 à 75% des emplois directs
- 38% du Produit Intérieur Brut (PIB)

Néanmoins, leur développement se heurte à de nombreuses contraintes d'ordre organisationnel qui conduisent très souvent à leur disparition.

Se pose donc la question de favoriser l'émergence et la pérennisation des PME, nécessaires à la constitution d'un tissu économique cohérent.

Il est ainsi paru évident que les concernés, les chefs d'entreprises, les entrepreneurs se devaient de prendre leurs responsabilités et mettre sur pied, l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI), une organisation qui permet la création d'entreprise, qui fait la promotion de la création d'entreprise et d'emploi, la promotion et la valorisation du métier d'entrepreneur, ainsi que la promotion des PME.

## 2- Qu'est ce que l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI)

L'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) est une organisation qui sert à organiser les chefs d'entreprises, les jeunes entrepreneurs, les dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises (PME), les dirigeants de PME agricoles, les coopératives agricoles et les artisans en :

- les sensibilisant à sortir de l'informel,
- les formant à l'entrepreneuriat et à la bonne gestion de leur entreprise, gage de développement,
- les accompagnant dans la pérennisation de leur activité.

Le premier président élu en 1998 est M. David Keren, de nationalité belge. Malheureusement, compte tenu de la situation politique désastreuse et de l'instabilité politique et économique qui régnait en Côte d'Ivoire, le mandat n'a pu être exécuté dans les normes.

M. Keren a dû rentrer en Belgique. Les différentes crises de 1999 à 2010, en passant par le coup d'Etat de 2002, n'ont pas permis à l'OPMECI de produire un travail efficace.

Aussi, ce n'est qu'en 2013, le 23 avril, avec l'élection à sa tête de l'OPMECI de monsieur Jérémie KOUADIO, Directeur Général d'une entreprise d'ingénierie et de construction, que les travaux ont effectivement débuté sur le terrain.

L'OPMECI n'est pas un syndicat ; c'est une organisation apolitique non gouvernementale et une institution. L'OPMECI est une organisation et une institution qui a pour objectif d'institution, une institution à vocation sociale et du service public.

Au service du public, elle est un outil de développement qui accompagne l'Etat dans l'accomplissement de ses missions.

Elle offre un espace d'échange aux entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprises de PME, de PMI, de PME agricole, permet la fédération des idées autour d'un bien commun et crée un cercle d'entrepreneuriat.

## **3- Nos missions**

Nos actions au sein de l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) visent à :

- Promouvoir la création d'entreprise et d'emploi,
- Promouvoir et valoriser le métier d'entrepreneur,
- Promouvoir les Petites et Moyennes Entreprises (PME),
- Former à l'entrepreneuriat,
- Former à la gestion d'entreprise,
- Sensibiliser à sortir de l'informel,
- Promouvoir la consolidation et la pérennisation des PME existantes,
- Sensibiliser les PME agricoles et les coopératives contre le travail des enfants dans les plantations,
- Favoriser l'accès au crédit pour les entrepreneurs et porteurs de projet présents sur place et ceux de la diaspora,
- Lutter contre le travail des enfants et contre les pires formes de travail des enfants.

## **4- Nos objectifs**

### *Objectif principal*

- Contribuer au développement de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique à travers la création de l'emploi et de la richesse,

### *Objectifs spécifiques*

- Favoriser une stabilité durable par la création des entreprises et de l'emploi,
- Apporter la paix par la création d'emploi,
- Faire reculer la pauvreté et le chômage,
- Renforcer les capacités des entreprises,
- Pérenniser les affaires et les activités,
- Faciliter l'intégration des Ivoiriens vivant à l'étranger, les porteurs de projets, es chefs d'entreprises et des entrepreneurs à travers l'investissement en Côte d'ivoire.

## **5- Notre vision**

Nous ambitionnons de faire de l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) un outil de développement au service du peuple ivoirien et de l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers la création d'emploi, d'entreprise, de PME, la promotion des PME et la valorisation du métier d'entrepreneur.

## **6- Notre stratégie**

- Continuer à former et à développer des leaders dans la création de la richesse pour faire face à la pauvreté, à la misère et au chômage qui prennent une proportion considérable malgré les efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire,
- Apporter des solutions à la cohésion sociale,
- Explorer les opportunités qui s'offrent à nous par la mise en place d'une paix durable,
- Adapter la vision d'entreprendre comme modèle de sortie de la pauvreté, du sous développement et amorcer l'émergence de la Côte d'Ivoire.

## **7- Nos principaux axes d'intervention**

### Création d'emploi

Aller vers les femmes et hommes qui tiennent des commerces, des PME et exerçant encore dans l'informel, leur donner une formation dans le but de la formalisation de leur entreprise afin qu'ils puissent obtenir les documents juridiques et administratifs qui marquent l'existence légale de leur activités.

### Valorisation du métier d'entrepreneur :

Inciter à la créativité, encourager à l'inventivité, former à la création d'entreprise et d'emploi, donner des formations en entrepreneuriat.

### Promotion des PME :

Faire la promotion des PME existantes, les faire valoir auprès du grand public, faire découvrir l'aspect positif d'une PME qui est un facteur d'insertion sociale, de cohésion sociale, d'éradication de la pauvreté, de lutte contre le chômage et la misère.

**Deuxième partie**  
**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**2013**

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## FORMATION DES DIRIGEANTS DE PME, DES ENTREPRENEURS, DES ARTISANS

### 1- Présentation du contexte



M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI en pleine formation de dirigeants de PME, d'entrepreneurs, d'artisans sur l'entreprenariat

Se lancer dans la création et la gestion d'une entreprise dénote de l'ambition et de degré élevé de créativité chez le créateur d'entreprise.

Mais c'est aussi, une activité et un travail à plein temps dans la mesure où il est important de connaître et maîtriser les éléments et fondements de la création et de la gestion d'une entreprise.

Aussi, l'OPMECI, consciente de l'importance des PME dans la croissance économique de la Côte d'Ivoire et désireuse de poser des actes concrets en faveur des PME, les PME agricoles, les coopératives, les entrepreneurs et les artisans, a entrepris leur encadrement et leur formation en entreprenariat, à la création d'emploi et à la bonne gestion de leur entreprise et de leurs coopératives agricoles.



Formation gratuite tous les samedis

Seule la formation donne au chef d'entreprise et au créateur de richesse, les ressources et la connaissance nécessaires pour créer, développer et pérenniser son activité. Il sera en mesure d'approcher les banques, connaître ses droits et ses obligations envers l'Etat, maîtriser son environnement, saisir les opportunités d'affaires et être un chef d'entreprise accompli.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## Objectifs

L'OPMECI encadre et forme les PME avec pour objectif de :

- Formaliser les PME:

Les dirigeants de PME, les artisans, les entrepreneurs, les porteurs de projets sont sensibilisés à sortir de l'informel, à avoir leurs documents administratifs et juridiques et à payer leurs impôts afin d'être légalement reconnus par l'Etat et de pouvoir se prendre en charge. C'est à cette condition qu'ils seront à mesure d'approcher les banques, de bénéficier de financement nécessaire pour l'agrandissement et la pérennisation de leur entreprise.



Prise d'informations et inscription d'entrepreneurs sur la liste d'identification de l'OPMECI à la suite d'une formation sur l'entrepreneuriat et la formalisation des activités

- Acquérir et mettre à niveau leurs compétences:

Dans le domaine de l'entreprise, les choses évoluent très vite. Il est nécessaire d'être formé dans les domaines législatif (le droit du travail particulièrement), fiscal, la gestion des ressources humaines...

- Augmenter leur compétitivité :

Le chef d'entreprise doit être prêt à mettre en pratique de nouvelles techniques, d'innover afin de faire face à la concurrence et de tirer son épingle du jeu. Il en va parfois de la survie de son entreprise. En se formant, le créateur d'entreprise aura les cartes en main pour asseoir sa compétitivité.



Des chefs d'entreprises suivant une formation sur la gestion de l'entreprise

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## - Accompagner le développement de l'entreprise :

Les diverses formations en communication, en management, en finance, en ressources humaines permettront aux créateurs de richesses d'acquérir de nouvelles compétences qui lui permettront de comprendre comment faire grandir l'entreprise.



Des femmes, des hommes, des jeunes, tous des créateurs d'entreprises, d'emploi et de richesses, participent à travers leur créativité, leurs ambitions et leur leadership à l'émergence de la Côte d'Ivoire

- Nouer des accords de partenariats dans le cadre de l'encadrement, la formation et la pérennisation des PME.

## 2- Ce qui a été réalisé

### 2.1- Séances de formation des entrepreneurs, des PME et artisans par L'OPMECI

L'encadrement et la formation des dirigeants de PME, des entrepreneurs, des artisans, des coopératives agricoles, des PME agricoles et des porteurs de projets par l'OPMECI ont débuté depuis le mois de mai 2013, au siège de l'Organisation, sis à la Riviera Palmeraie.

Chaque samedi, de 09 h à 12h, les PME, les entrepreneurs, les artisans sont instruits sur la meilleure conduite et la bonne gestion de leurs entreprises, sont sensibilisé à sortir de l'informel afin de bénéficier des avantages liés à la formalisation de leurs activités (possibilité d'approcher les banques pour bénéficier de financements ...).



Formation à l'entreprenariat et à la bonne gestion de l'entreprise

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

L'Organisation a su s'entourer de spécialistes en économie, en management, et en gestion d'entreprise qui donnent de leur temps à la formation des PME.

Ces différentes formations portent essentiellement sur :

- l'entreprenariat,
- la formalisation des activités,
- la bonne gestion d'entreprise,
- le renforcement des capacités,
- la formation des dirigeants d'entreprise à avoir les aptitudes et les capacités nécessaires à la gestion de leurs entreprises pour de meilleurs rendements,
- la formation à la culture d'épargne,
- la formation des PME agricoles à la gestion et aux différentes techniques moderne d'exploitation des terres cultivables.



Consultation gratuite avant chaque formation (examen des yeux, tension, rythme cardiaque)

Il faut noter que chaque séance de formation est précédée d'une consultation de santé gratuite. Les membres ont ainsi l'opportunité de connaître leur état de santé, notamment la tension artérielle, le rythme cardiaque, les examens du cœur et des yeux, la détection de maladies chroniques.

Par la suite, le médecin conseil de l'OPMECI donne des recommandations.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Photo de famille après une formation

## 2.2- Formation des membres de l'OPMECI par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME

Le Ministère du commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME a entrepris la formation de 47 chefs d'entreprise et de dirigeants de PME membres de l'OPMECI, en comptabilité simplifiée.



Le président déjeunant avec des chefs d'entreprise membres de l'OPMECI à la suite de la formation



Photo de famille du président de l'OPMECI avec les chefs d'entreprise et les membres du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME

Cette formation a eu lieu les vendredi 25 et samedi 26 octobre 2013, au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI) au Plateau.

*À ce jour, 1 234 chefs de PME, d'entrepreneurs, d'artisans, porteurs de projets, coopératives agricoles et PME agricoles ont été formés par l'OPMECI sur la période de mai 2013 à Avril 2014.*

### **3- Les prochaines étapes : intensifier et étendre la formation des PME sur toute l'étendue du territoire national**

La formation et l'encadrement des PME par l'OPMECI continuera tout au long de 2014 avec pour but essentiel de formaliser les PME, de leur permettre d'amorcer leur croissance et de les pérenniser.

Des partenariats sont prévus avec notamment l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) dans le domaine de la formation des PME en comptabilité simplifiée et en gestion des coopératives agricoles, avec un cabinet de service juridique dans le cadre de la formation en droit des affaires, droit du commerce et droit du travail, ainsi qu'avec notre Ministère de tutelle, le Ministère du commerce de l'Artisanat et de la promotion des PME dans le cadre de la formation des PME, entrepreneurs et artisans.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Les membres de l'Organisation auront aussi la possibilité de bénéficier d'assistance juridique, de formations fiscales et judiciaires auprès du service juridique de l'OPMECI

Par ailleurs, l'OPMECI travaille en étroite collaboration avec le Ministère du commerce, de l'artisanat et de la promotion des PME, notre Ministère de tutelle, pour la formation des PME.

Des échanges sur le lancement des bases d'un accord de partenariat entre le Ministère et l'Organisation, dans le cadre de la formation des dirigeants de PME, entrepreneurs et artisans sont en cours.

Les formations qui seront prises en compte sont la fiscalité, la comptabilité, le service juridique et la gestion d'entreprise.

Une attention particulière est portée également sur la formation des femmes à l'entrepreneuriat, à la gestion de leur activité afin de les responsabiliser, de participer à leur émancipation.

L'Organisation prévoit la création de pépinières d'entreprises afin de contribuer de manière très efficace à la pérennisation des PME, par des actions d'accompagnement, de coaching et de formation adaptées permettant d'améliorer le management de la PME.

Ces pépinières seront chargées de réaliser les objectifs suivants:

- apporter un soutien aux nouveaux créateurs d'entreprises,
- pérenniser les entreprises accompagnées,
- inciter les entreprises à mieux se structurer.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## IDENTIFICATION DES PME SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

### 1- Présentation du contexte

Les PME sont un vecteur de développement indispensable. Elles représentent en Côte d'Ivoire :

- 98% des entreprises nationales,
- entre 60 et 75% des emplois directs,
- 38% du PIB ivoirien

De ce fait, elles contribuent fortement à la réalisation de l'économie de la Côte d'Ivoire, d'où l'importance capitale de jeter un regard sérieux sur ce secteur.

Mettre en place une vraie politique en faveur des PME, c'est accepter de s'occuper des PME. Mais, la gestion de ce secteur passe inévitablement par l'identification des acteurs de ce secteur sur tout le territoire national.



Des entrepreneurs et artisans dans à Azaguié



Des entrepreneurs et artisans dans la ville d'Agboville

De manière générale, le secteur informel qui regroupe une large proportion des entreprises et PME échappe largement aux politiques publiques, en particulier celles destinées à améliorer le potentiel de croissance (formation, investissement, innovation, etc.). Il est la cause d'importantes pertes de recettes fiscales, et donc de capacités de financement des investissements publics.

Enfin l'informel est un obstacle à l'établissement de relations juridiques stables, condition indispensable à la vie des affaires.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Identifier les PME, les entrepreneurs, les artisans donnera l'opportunité à l'Etat de mettre en place une stratégie cohérente de promotion et de développement qui inciterait les PME à sortir de l'informel et à leur permettre d'amorcer leur développement pour apporter la croissance économique

Cette identification permettra de favoriser l'émergence des PME, des créateurs de richesses nécessaires à la constitution d'un tissu économique cohérent.

C'est cette action d'envergure que l'OPMECI a décidé d'entreprendre.



Séance de formation et d'identification des entrepreneurs, des artisans, des dirigeants de PME dans la commune de Cocody

## Objectifs

L'identification des PME vise à :

- constituer une base de données permettant une meilleure maîtrise des activités, problèmes et aspirations des PME;
- disposer de statistiques fiables pour les PME ;
- donner des instruments au gouvernement pour améliorer la productivité des Pme, permettre à ces entités d'accroître leur rendement ;
- avoir des indicateurs pour mieux dimensionner et mieux accompagner le développement des PME. Toute chose qui favoriserait la compétitivité des PME et aiderait à la création d'emplois ;
- à constituer une porte d'entrée à toute prospection d'opportunité d'affaires, de partenariat technique avec l'extérieur.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 2- Ce qui a été réalisé

La vaste campagne d'identification des PME, des entrepreneurs, des artisans initiée par l'OPMECI a débuté depuis le mois de novembre 2013.

Au vu de l'importance de cette activité et de l'envergure de la tâche, l'Organisation a envoyé sur le terrain dix huit (18) conseillers en formation, qui sillonnent la ville d'Abidjan et ses périphériques afin d'approcher les entrepreneurs, les dirigeants de PME, les artisans pour leur identification.



Identification de coopératives et PME agricoles à Tiassalé



Identification de coopératives et PME agricoles à Anyama

Certes, la tâche s'annonce quelques fois difficile dans la mesure où les personnes sont réfractaires à l'identification, sont soupçonneuses et réticentes. Mais les conseillers en formations s'attèlent à leurs faire comprendre le bien fondé de l'identification et les différents avantages qu'ils auront à être répertoriés dans la base de données de l'Organisation.

Douze (12) autres conseillers en formation sont repartis dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire pour l'identification des PME.

L'identification a commencé à Abidjan, Azaguié, Agboville, Songon, Tiassalé, Anyama pour ne citer que ces zones...

*A ce jour, mille quatre cent soixante quinze (1475) PME, entrepreneurs, artisans ont été identifiées par l'OPMECI.*

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 3- Les prochaines étapes : intensifier et étendre l'identification des PME sur toute l'étendue du territoire national

L'OPMECI travaille pour les PME. Pour leur permettre de jouer leur rôle de moteur de croissance économique, ces PME doivent être organisées afin d'être encadrées et suivies.

Cette année 2014, l'OPMECI continuera la campagne d'identification des PME afin de renflouer la base de données déjà existante. L'objectif à moyen terme est de réussir à identifier 20 000 PME, entrepreneurs, artisans.

Des partenariats sont en phase d'être signés avec des structures et organismes pour accompagner l'OPMECI avec des moyens, techniques et humains et administratifs afin de faire de cette identification, une activité essentielle.



Identification de coopératives et PME agricoles à Songon

Nous attendons l'accompagnement, le soutien financier et technique de l'Etat de Côte d'Ivoire car l'identification des PME favorisera la mise en place d'une bonne politique de développement des PME par l'Etat de Côte d'Ivoire, le PNUD et les autres organismes internationaux.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## **ACTIVITE DE SENSIBILISATION DES PME AGRICOLES ET COOPERATIVES CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS**

### **1- Présentation du contexte**

L'éligibilité à l'AGOA des produits ivoiriens constituent une opportunité que l'ensemble des PME et coopératives agricoles doit saisir. Toutes les PME ivoiriennes sont concernées, étant donné qu'aucune entreprise ne peut vivre en autarcie.

Elles doivent s'ouvrir au monde extérieur pour étendre leur activité. Une internationalisation des activités va donner l'opportunité aux PME de se confronter à d'autres PME étrangères, de conclure des partenariats, d'acquérir de l'expérience, de bénéficier de l'expérience des autres. Les dirigeants de ces PME vont développer leurs activités, augmenter leurs revenus et avoir de meilleurs rendements. Ces PME pourront ainsi pérenniser leur activité et accompagner la Côte d'Ivoire dans sa volonté d'être un pays émergent à l'horizon 2020.

Cependant, l'utilisation des enfants dans les plantations est une action que toutes les PME et coopératives agricoles doivent combattre dans la mesure où elle porte atteinte à l'image du pays et qui pourrait, à la longue être un frein au maintien de la Côte d'Ivoire à l'AGOA.

De plus, tous les organismes de défense des enfants et des droits de l'homme s'accordent à considérer la Côte d'Ivoire comme un "pays d'origine, de transit et de destination pour les femmes et enfants soumis au travail forcé et à la traite" dans la cocoa-culture.

L'enfant, personne mineure protégée par la loi a des droits. Mais le constat montre que sur le terrain la réalité est tout autre.

- 45% des enfants sont astreints à une activité ménagère ;
- 22% des enfants sont économiquement actifs ; sur ce pourcentage l'on note que 8 enfants sur 10 exercent des activités dommageables (durée du travail, incidences négatives sur leur scolarisation et la santé, absence ou faiblesse de la rémunération, cible d'activités illicites...);
- 4,9% des enfants ont été identifiés comme victimes de la traite due aux courants migratoires internes ou en provenance des pays limitrophes, aux activités agricoles et au commerce.

Ces chiffres alarmants interpellent l'OPMECI au plus haut niveau. Raison pour laquelle elle a décidé d'initier l'activité de sensibilisation des PME et coopératives agricoles contre le travail des enfants.

L'objectif est non seulement de faire prendre conscience mais surtout, d'impliquer toutes les coopératives et PME agricoles dans ce combat noble et juste qui est celui de mettre fin au travail et à la traite des enfants afin de les sortir des champs et plantations pour leur

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

faire bénéficier d'un droit fondamental, le droit à l'éducation. La place des enfants est à l'école et non dans les plantations, à effectuer des travaux difficiles et dommageables pour sa santé et son bien être.

Cette activité de sensibilisation est d'ailleurs le premier volet du programme de lutte contre le travail des enfants et contre les pires formes de travail des enfants que l'OPMECI a mis en place.

## **Objectifs**

L'activité de sensibilisation est initiée par l'OPMECI pour :

- lutter contre le travail des enfants et contre les pires formes de travail des enfants ;
- sensibiliser les planteurs, les coopératives agricoles, les PME agricoles et tous les intervenants dans la filière café / cacao et de l'agriculture en général à mettre fin à la traite et au travail des enfants dans les plantations,
- prôner la scolarisation des enfants sortis du travail dans les plantations,
- donner la possibilité aux coopératives et PME agricoles d'avoir accès aux marchés internationaux à travers le respect des normes internationales,
- travailler à l'amélioration de la productivité et du rendement des coopératives et PME agricoles.

## **2- Ce qui a été réalisé**

Les zones ciblées pour la campagne de sensibilisation sont les régions à forte densité de plantations et de production de produits d'exportations notamment le cacao, l'hévéa, l'ananas...

L'objectif est de faire la campagne de sensibilisation sur tout le territoire national.

### **Azaguié**

L'activité de sensibilisation a débuté le mardi 17 décembre 2013.

La première ville visitée a été Azaguié à travers une série de rencontres, d'entretiens et de formation des présidents et membres de coopératives agricoles et de PME agricoles, en présence de la chefferie traditionnelle.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Accueil de la délégation de l'OPMECI par la chefferie d'Azaguié



Préparatifs de l'activité de sensibilisation contre le travail des enfants auprès des PME agricoles et les coopératives de la commune d'Azaguié, en présence de la chefferie traditionnelle d'Azaguié



Formation et sensibilisation de coopératives agricoles de la zone d'Azaguié



Photo de famille à la suite d'une formation

La cérémonie de lancement se tiendra dans le mois de juin, en présence de l'ensemble des autorités de la commune.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Photos de famille après une rencontre avec la chefferie d'Azaguié



Poignée de main entre le chef du village d'Azaguié Gare, Nanan Abokon Raphaël et le Président de l'OPMECI

## Agboville

L'Organisation a été aussi à Agboville le 15 janvier 2014 pour rencontrer et former des coopératives agricoles de producteurs d'hévéa d'Agboville contre le travail des enfants.



Formation et sensibilisation de coopératives agricoles à Agboville

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## Songon Agban

L'Organisation a été à Songon Agban le 11 février 2014 pour la sensibilisation des coopératives agricoles contre le travail des enfants.



Formation et sensibilisation de coopératives agricoles à Songon Agban

### **3- Les prochaines étapes : intensifier la sensibilisation**

En 2014, il s'agira pour l'OPMECI de continuer les actions entreprises au niveau de la sensibilisation et d'impliquer plus de coopératives et de PME agricoles dans la lutte contre le travail des enfants.

Les prochaines villes dans les deux prochains mois sont :Tiassalé –Bôdô - Tiassalé – Badea - Bingerville – Santé - Yakassé-Mé - N'Douci.

Dans chacune de ces zones, l'Organisation rencontrera les PME agricoles, les Coopératives agricoles, les Planteurs, les Parents des enfants dans les villages car il est indéniable que pour avoir des résultats plus probants, toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans la lutte contre le travail des enfants.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2013

---

Nous allons associer et conclure des partenariats avec des structures et organismes en place en Côte d'Ivoire et à l'extérieur du pays, des structures qui travaillent dans le sens de la lutte contre le travail des enfants afin de permettre aux PME et coopératives agricoles d'être compétitives et de travailler au développement de leurs activités et à l'augmentation leur rendement.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## APPEL AUX INVESTISSEURS ETRANGERS

### 1- Présentation du contexte

L'OPMECI a une collaboration avec des investisseurs de capitaux étrangers, que nous invitons à investir en Côte d'Ivoire dans divers projets de développement et de création d'emploi

#### Objectifs :

- Développer et offrir des opportunités d'affaires aux PME ivoiriennes en les mettant en relations avec les entreprises étrangères
- Valoriser la destination Côte d'Ivoire pour les investisseurs

### 2- Ce qui a été fait

#### 2.1/ Rencontre avec des investisseurs turcs et belges

L'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) a invité des investisseurs turcs et belges, qu'elle exhorte à venir en Côte d'Ivoire.



Accueil de M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI par la porte-parole des investisseurs, Mme Edogan



Présentation de M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI à un membre de la délégation

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

C'est dans ce cadre que le samedi 13 juillet 2013, l'Organisation a rencontré une délégation d'investisseurs Turcs et belges qu'elle a invités en Côte d'Ivoire, à l'Ambassade de la Turquie, en présence de *Son Excellence Monsieur Yalçin Kaya ERENSOY, ambassadeur de la Turquie en Côte d'Ivoire.*



De gauche à droite : Son Excellence Monsieur *Yalçin Kaya ERENSOY*, Mme Edogan, porte-parole des investisseurs et le président de l'OPMECI



Petite séance de travail avec Mme Edogan

Au nombre de quinze, le président a fait à ses interlocuteurs, la présentation de la Côte d'Ivoire, les ressources et valeurs, ainsi que les différents créneaux d'investissements. Les secteurs prioritaires étaient notamment l'agriculture, l'insalubrité, la sécurité, les technologies et le bâtiment.

Ces investisseurs, des dirigeants d'entreprises ont exposé certains de leurs produits.



Présentation des produits de certaines entreprises turques à M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

C'était le lieu d'échange de connaissances, d'expériences et d'expertises.

Les possibilités et projets d'investissement ont été évoqués. Ce sont :

- la construction de maisons et cités dans la zone de Daoukro,
- le financement de la construction de l'hôpital général des entrepreneurs, le jumelage des communes avec celles de la Belgique,
- l'investissement dans des projets de développement, la création d'entreprise et d'emploi.

À la sortie de cette rencontre qui a été, somme toute, fructueuse en échanges, trois des investisseurs invités, ont décidé de s'établir en Côte d'Ivoire. Le projet portera sur une période expérimentale d'au moins cinq années, dans les quatre secteurs spécifiques, à savoir :

- la sécurité,
- l'agriculture,
- l'insalubrité
- les nouvelles technologies.



Photo de famille après la rencontre avec les investisseurs

## 2.2/ Rencontre avec la Fédération Internationale des femmes leaders d'Afrique

*(International Federation of Business and Professionnel Women, BPW International)*

Le samedi 25 mai 2013, Monsieur Jérémie KOUADIO, Président de l'OPMECI a participé, sur invitation spéciale, au séminaire de formation et au cocktail de bienvenue de la Fédération Internationale des femmes leaders d'Afrique (International Federation of Business and Professionnel Women, BPW International).



Président de l'OPMECI, M. Jérémie Kouadio, en plein échange avec des femmes leaders

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Ce séminaire de formation a eu lieu à l'Hôtel Pullman, en présence du Ministre de la solidarité, de la famille de la femme et de l'enfant, Mme Anne Désiré Ouloto.



De gauche à droite : Mme Anne Désiré Ouloto, Ministre de la solidarité, de la famille de la femme et de l'enfant, M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI



Intervention du Président de l'OPMECI, M. Jérémie Kouadio

Les femmes membres de cette fédération sont venues du Cameroun, du Sénégal, de Burkina, du Niger, du Tchad, du Cap Vert, du Mali, de la Guinée Conakry, etc.

Le président a fait une présentation de l'OPMECI, de ses activités. Il a été félicité pour la qualité du contact, de son intervention et pour les défis que représentent les différentes missions de l'Organisation. Des contacts ont été noués, notamment avec des ressortissantes du Cap Vert, du Sénégal et du Burkina Faso.



Photo de famille du président de l'OPMECI avec Mme la Ministre Anne Ouloto et les femmes leaders

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 2.3- Rencontre avec les investisseurs belges et brésiliens

Le mercredi 09 avril 2014, l'OPMECI en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI) a invité des investisseurs brésiliens et belges à Abidjan pour la mise en place du projet de construction de la banque des PME initié par l'OPMECI.



M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI en compagnie de deux femmes dirigeantes des PME brésiliennes et belges



Un investisseur brésilien, dans le domaine du bâtiment génie civil



Un investisseur belge intéressé par le domaine agropastoral, l'élevage



Un investisseur brésilien, dans le domaine du bio médical

Cette rencontre a permis des échanges et la signature de plusieurs conventions de partenariats entre les PME membres de l'OPMECI, surtout les PME agricoles spécialisées dans les domaines du coton, des noix de cajou, du café, de la noix de karité et les PME du Brésil et de la Belgique.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Des contrats noués et signature de différents protocoles d'accord entre PME membres de l'OPMECI et les investisseurs sous la supervision du président de l'OPMECI



Les investisseurs comptent investir dans plusieurs secteurs d'activités notamment l'agro industrie, le génie civil, la construction de logements, la santé). Cette rencontre a eu lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI).



Au centre :  
Monsieur Denis Da Silva Gonçalves,  
Président de la Chambre de commerce  
au Brésil

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 3 - Les prochaines étapes : renforcer la collaboration et conclure d'autres partenariats

En 2014, l'OPMECI compte renforcer la collaboration avec les institutions avec lesquelles elle est déjà en relation afin d'apporter des solutions et de répondre aux besoins des PME.

Il est prévu aussi, la négociation de nouveaux accords de partenariats

L'Organisation prévoit également de signer des partenariats avec les ambassades étrangères en Côte d'Ivoire dans le but de lier des relations d'affaires avec les entreprises et PME de ces différents pays.



Vu d'ensemble des participants



Photo de famille du président de l'OPMECI avec quelques investisseurs belges et brésiliens ainsi que des dirigeants de PME membres de l'OPMECI

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## TOURNEE DU PRESIDENT DE L'OPMECI AUPRES DES PME, DES COOPERATIVES ET DES COMMERÇANTS

### 1- Présentation du contexte

Afin de se rapprocher des membres de l'Organisation, de les informer des activités et actions de l'Organisation à leur endroit mais surtout de s'acquérir de leur situation actuelle et des difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, le président de l'OPMECI, monsieur Jérémie Kouadio, à la suite de son élection le 23 avril 2013 a entrepris une tournée de prise de contact auprès des PME/PMI, des PME agricoles, des coopératives, des entrepreneurs et des artisans membres de l'Organisation sur tout le territoire national.

#### Objectif :

- faire une mise à jour de l'ensemble des 3500 membres contenu dans nos bases de données,
- Etre plus proche des PME et être à l'écoute de leurs préoccupations.

### 2. Ce qui a été réalisé

#### 2.1- Visite des coopératives

Le président a visité des PME agricoles et coopératives agricoles. Le jeudi 12 décembre 2013, il a été reçu par Madame Boti Bi Rosalie, Présidente du Conseil d'Administration (PCA) de la coopérative des femmes du marché de Cocovico à leur siège, pour une visite de travail.



Séance de travail avec Mme Boti Bi Rosalie, PCA de la coopérative des femmes du marché de Cocovico

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Photo de famille après la rencontre



Poignée de main entre Mme Boti Bi Rosalie

## 2.2- Contact de proximité avec les chefs d'entreprise et les PME/PMI

Lors de sa tournée, le président a rencontré des chefs d'entreprise, des dirigeants de PME dans plusieurs communes et villes de la Côte d'Ivoire dont Madame Elogne Roseline, chef d'une entreprise d'assurance située dans la commune de Cocody, le jeudi 30 janvier 2014.



Séance de travail du président de l'OPMECI avec Mme Elogne, chef d'entreprise PME

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Monsieur Jérémie Kouadio, à l'écoute des PME



Madame Elogne Roseline, chef d'entreprise PME

## 2.3- Visite des femmes commerçantes

Dans le cadre de ses visites aux entrepreneurs et créateurs de richesses, le président de l'OPMECI M. Jérémie Kouadio a rencontré le jeudi 20 mars 2014, Mme Gbo Clodine, présidente de l'association des revendeuses de friperie du forum des marchés d'Adjamé.

Lors de cette rencontre, Mme Gbo Clodine a mis en exergue les difficultés et défis de ces femmes au quotidien dans l'exercice de leur commerce afin que leur Organisation puisse y apporter des solutions.

L'OPMECI à travers son président, s'est engagée à trouver des solutions durables aux différents problèmes de ces femmes et de faire d'elles, des créatrices de richesses prospères.



Poignée de main entre Mme Gbo Clodine, présidente des revendeuses de friperie du forum des marchés d'Adjamé et M. Jérémie Kouadio, Président de l'OPMECI



Photo de famille après la rencontre

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

---

## 3. Les prochaines étapes : continuer les visites de proximité

Tout le long de l'année 2014, le président continuera ses différentes visites aux PME, artisans, entrepreneurs.

Après Abidjan et ses périphériques, il est prévu des visites aux Pme à l'intérieur du pays.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## PROGRAMME DE CREATION DE REVENU PAR DES PROJETS COMMUNAUTAIRES

### 1- Présentation du contexte

L'OPMECI fait la promotion de la création d'entreprise et d'emploi, la promotion et la valorisation du métier d'entrepreneur, ainsi que la promotion des PME. L'OPMECI est en amont et en aval à la création d'entreprise.

Elle se veut plus pratique, plus proche de la population à travers la prise en compte de toute la couche sociale qui veut se lancer dans l'entrepreneuriat, qui exerce des petites activités.

De nombreuses études et recherches ont démontré qu'il ne peut y avoir de développement durable tant qu'une frange importante de la population active reste en marge du processus de développement, faute de capacités professionnelles, de soutien, d'encadrement et d'accompagnement dans le financement et la mise en place de leur activités.

C'est au vu de cette situation que l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) a trouvé nécessaire d'élaborer un programme de création de revenus par des projets communautaires en vue de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations à travers des activités porteuses.

Il s'agit pour l'OPMECI d'aller vers les hommes, les femmes et les jeunes qui tiennent déjà des commerces, exercent dans l'informel. Les former, les regrouper, les encadrer et par la suite, les associer autour d'un projet communautaire (agro pastoral, friperie, fabrique d'attiéké).

La mise en place de ce programme devra permettre à terme de

- contribuer au développement de la commune, du village,
- augmenter les revenus et le pouvoir d'achat de la population.

Ainsi, l'OPMECI joue son rôle de participation à la création d'emploi dans la région.

### Objectifs

- Contribuer à l'autonomisation des hommes, des femmes et des jeunes vivants en milieu rural et périurbain par le renforcement de leurs capacités économiques,
- Lutter contre la pauvreté et le chômage
- Contribuer au partage des richesses,
- Former à sortir de l'informel,
- Regrouper en association, coopérative afin d'avoir une entité juridique,
- former et encadrer à la gestion de leur coopérative,
- Les orienter vers des structures pour la recherche de financement pour la mise en place des projets,
- Promouvoir et accompagner des structures communautaires féminines locales dans la conduite d'activités génératrices de revenus pour leur autonomisation.
- Autosuffisance alimentaire

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 2- Ce qui a été fait

### Songon Agban

Le samedi 26 avril 2014, rencontre de l'OPMECI avec la communauté et la chefferie du village de Songon Agban. Le président s'est adressé à plus de 150 hommes, femmes et jeunes du village.



Les membres de la délégation de l'OPMECI



Formation des jeunes, des hommes et des femmes entrepreneurs, artisans



Le président de l'OPMECI, en pleine explication du programme et formation à l'entrepreneuriat



Vue d'ensemble des entrepreneurs, artisans et jeunes formés

Le projet a été accueilli très favorablement. Les projets sélectionnés par les villageois sont : l'artisanat, le manioc, la coiffure, la poissonnerie, l'élevage, l'agriculture ...

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013



Le président de l'OPMECI en compagnie de la présidente de circuit de distribution de poisson



Le président de l'OPMECI serrant la main du président des jeunes de Songon Agban

Les formations en entrepreneuriat, la sensibilisation à sortir de l'informel et à la vie en coopérative débiteront dans le courant du mois de juin 2014



Le président de l'OPMECI, en compagnie des femmes créatrices de revenus



Le président de l'OPMECI, en compagnie des jeunes créateurs de revenus

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## Yamoussoukro – Zatta

Le mercredi 19 Février 2014, l'OPMECI a débuté la formation des hommes et femmes et jeunes du village de Zatta, à Yamoussoukro autour d'un projet de création de riziculture.

En partenariat avec l'Ong Collectif des Ong de Côte d'Ivoire (CONICI), l'OPMECI a obtenu par convention, un terrain bas fond de deux cent (200) hectares pour la réalisation du projet.

Le thème traité était : « *Renforcement de capacités pour mieux produire, mieux vendre, mieux vivre dans un milieu concurrentiel porté sur trois (3) ateliers (gombo/piment/maïs)* ».



Formation sur le renforcement des capacités et de l'entrepreneuriat

Les villageois continueront de bénéficier de formation sur l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités et la vie coopérative.



Photo de famille des personnes formées



Le bas fonds prévu pour la riziculture



Signature de la convention avec une famille propriétaire terrien de Zatta

### **3 Les prochaines étapes : continuer la formation, l'encadrement et mettre en place des projets communautaires**

En 2014, nous continuerons la formation des populations dans le but de les regrouper au sein de coopératives autour de divers projets communautaires tels l'élevage, la riziculture, les projets agropastoraux...

Les prochaines villes sont : Tiassalé –Bôdô - Tiassalé –Badea - Bingerville – Santé - Yakassé-Mé - N'Douci – Adzopé ainsi que l'ensemble des villes du territoire national.



Des femmes, bénéficiaires du programme de création de revenus par des projets communautaires

## RAPPORT D'ACTIVITES 2013

---

Des accords de partenariats seront signés avec les structures de formations et d'encadrement afin de permettre aux bénéficiaires des projets d'être à mesure de gérer et conduire les différents projets.

Des accords de partenariats dans l'optique du financement des projets seront conclus également.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## ACTIVITES DE MEDIAS

### 1- Présentation du contexte

Dans le souci de communiquer autour des activités et actions qu'elle mène sur le terrain à l'endroit des dirigeants de PME, des artisans, des entrepreneurs et des porteurs de projets, l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) a entrepris une vaste campagne de communication à travers la presse nationale.

### Objectif

- communiquer autour des activités et actions menées sur le terrain, ainsi que sur les projets,

### 2- Ce qui a été fait

#### 2.1- Parution sur le plateau de la RTI 1 et RTI 2

##### Sur la RTI 2 :

Le jeudi 1<sup>er</sup> Août 2013, le président a été reçu sur le plateau de la RTI 2, dans le journal télévisé de 19h 30. Il est intervenu sur le thème de « *l'Entreprenariat, la clé de l'émergence ?* ». Il a été interviewé par la journaliste Mme Kady Fadiga Fofana.

##### Sur la RTI 1 :

Le dimanche 22 septembre 2013, M. Jérémie Kouadio était l'invité du magazine du dimanche sur la RTI1. Il est intervenu sur le thème « *la réduction de la pauvreté par l'intermédiaire des PME* ». Il a été interviewé par le journaliste Monsieur Alvor Assa.



M. Jérémie Kouadio, en pleine intervention dans le journal de 13h au "magazine du dimanche" sur la RTI 1 avec le journaliste M. Alvor ASSA

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 2.2- Déjeuner de presse

Le jeudi 20 février 2014, le président de l'OPMECI, Monsieur Jérémie Kouadio était face à la presse nationale et internationale, à la maison de la presse, au cours d'un déjeuner de presse pour présenter l'ensemble des actions menées par l'OPMECI et les actions à mener pour le reste de son mandat de six (06) ans.

Au cours de ce déjeuner de presse, le président a fait le point de la situation actuelle de l'Organisation.



*De la gauche vers la droite :*

**M. Ekra Marius**, Représentant Europe de l'OPMECI  
résident à Londres,  
**M. Jérémie Kouadio**, Président de l'OPMECI,  
**Mme Sylla Korotoum**, Secrétaire Générale de l'OPMECI

Il a aussi insisté sur la nécessité d'organiser les PME car elles contribuent fortement à la réalisation de l'économie de la Côte d'Ivoire, d'où l'importance capitale de jeter un regard sérieux dans ce secteur.

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Au titre des activités menées par l'Organisation, le président a cité entre autres :

- le financement d'une riziculture dans la zone de Zuénoula à hauteur de cent millions de francs (100.000.000F) CFA,
- l'obtention de financement pour des chefs d'entreprises qui a permis de relever leur structure,



Les journalistes en plein déjeuner

- la mise à la disposition des PME, la couverture assurance maladie pour celle qui n'ont pas eu la possibilité de par leur taille, d'accéder à ce genre de prestation,
- la mise en place d'un fonds de garantie des PME qui prend aussi en compte les PME, les entrepreneurs et les porteurs de projets en Côte d'Ivoire, ainsi que ceux de la diaspora pour faciliter l'accès aux prêts bancaires des PME.



Interview du Président M. Jérémie KOUADIO par les journalistes

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

L'OPMECI compte mener les actions suivantes :

- la valorisation du dialogue fiscal social entre le gouvernement et les créateurs de richesse,
- le renforcement du dispositif de la couverture maladie pour les PME, entrepreneurs, des PME agricoles et porteurs de projets,
- le lancement prochain de l'activité de sensibilisation des PME agricoles et des coopératives contre le travail des enfants à travers toute la Côte d'Ivoire,
- la construction prochaine de l'hôpital général des PME (terrain déjà acquis de 2800m<sup>2</sup> à la Riviera Palmeraie, du côté d'Angré St Viateur,
- la réalisation de la banque des PME.



Photo de famille de Bureau de l'OPMECI présent

*De la gauche vers la droite :*

**M. Ekra Marius**, Représentant Europe de l'OPMECI et résident à Londres,

**M. Jérémie Kouadio**, Président de l'OPMECI,

**Mme Sylla Korotoum**, Secrétaire Générale de l'OPMECI

**M. ABY Roméo**, conseiller du président

## 2.3- Parution dans la presse écrite

Dans le souci d'avoir des informations nécessaires sur l'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI), sur ses activités et actions, plusieurs organes de presse écrite nationaux et internationaux ont effectué le déplacement pour couvrir le déjeuner de presse organisé par l'OPMECI le jeudi 20 février 2014.

Petites et moyennes entreprises  
**Sortir de l'informel**



*Jérémie Kouadio, président de l'Opmecci. (PH:DR)*

**S**ensibiliser les Petites et moyennes entreprises (Pme) à sortir de l'informel en ayant tous les documents juridiques et administratifs afin de leur permettre d'avoir accès au financement auprès des différentes banques ». C'est le cheval de bataille de l'Organisation des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire (Opmecci). Son président, Jérémie Kouadio, l'a souligné avec force, lors d'un déjeuner de presse, la semaine dernière, à la Maison de la presse au Plateau.

Les Pme doivent sortir des sentiers battus, estime M. Kouadio, afin de pouvoir tenir pleinement leur place dans l'économie nationale. «La place et le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'économie nationale », tel était justement le thème de ces échanges. Les Pme représentent 98% des entreprises nationales, 38% du produit intérieur brut (Pib) et fournissent environ 70% des emplois directs, selon M. Kouadio. Elles jouent ainsi un rôle majeur dans l'économie nationale, mais ont du mal à tenir leur place en raison de leur inexistence au plan légal ; ce qui constitue un frein à leur développement. «Il s'en suit une crise de confiance avec les banques et avec les pouvoirs publics », concède le président de l'Opmecci qui veut y remédier à travers l'opération d'identification envisagée qui va permettre d'avoir « une base de données claire et restaurer la confiance ».

Créée en 1998, l'Opmecci compte 3500 membres. Outre cette opération d'identification, elle a en projet des sessions de formation pour mieux outiller les chefs d'entreprise, le renforcement de son dispositif de couverture maladie et la création d'une banque dédiée aux Pme.

E. KODJO

**Fraternité Matin**

N°14 774 du samedi 1<sup>er</sup> - dimanche 2 mars 2014, page 17

## Organisation des Pme de Côte d'Ivoire Jérémié Kouadio (président) : « Que l'Etat nous aide à travailler »

L'Etat de Côte d'Ivoire ne fait certainement pas assez pour les petites et moyennes entreprises (Pme). C'est pourquoi, le président de l'Organisation des Pme de Côte d'Ivoire, Jérémié Kouadio, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée, récemment, à la Maison de la presse, au Plateau, a lancé un appel : « Il faut que l'Etat nous aide à travailler ». Pour lui, il appartient aux pouvoirs publics d'aider ses membres à avoir des financements et à

se former.

Le président de l'Opme-ci a aussi fait savoir que son organisation va entamer des négociations avec les autorités pour ouvrir un guichet unique. « *Le Cepici est trop intellectuel dans un pays où on a plus de 60% d'analphabètes* », a-t-il soutenu. Avant d'ajouter que, dans ses grands axes pour 2014, l'Opme-ci qui veut rendre ses membres compétitifs, entend les sensibiliser contre le travail des enfants.

Koné Modeste



N°4664 du mercredi 12 mars 2014, page 6

Il y a avait entre autres Fraternité matin, le 10 decembre.ci, Soir info, l'inter, CIGG, Primature infos, Notre voie pour ne citer que ceux là.

Plusieurs articles ont été publiés dans divers journaux afin de relayer l'information.

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ **Bientôt une banque pour les PME**

Créée en 1998 par des chefs d'entreprise, l'Organisation des Petites et Moyennes entreprises (OPEMCI) a pour but d'accompagner les PME dans leur fonctionnement. Dans ce sens, le président de cette structure Jérémie Kouadio a exposé les grands axes de travail de son organisation pour contribuer à l'éclosion des entreprises ivoiriennes. C'était lors d'un déjeuner de presse organisé ce jeudi 20 février 2014 à la Maison de la Presse d'Abidjan Plateau. A cette occasion, le premier responsable de l'OPEMCI a fait savoir que l'organisation qu'il dirige entend mettre sur pied une banque pour aider les PME à financer leurs activités. « *Nous avons besoin de financement. Nous attendons que l'Etat nous donne les financements afin de travailler au développement des PME. Mais, trop tendre la main tue la vision. C'est pour cela que*

*dans trois (3) ans, nous comptons installer une banque pour permettre aux PME d'avoir des financements* », a-t-il fait savoir. Outre cet ambitieux projet, Jérémie Kouadio a indiqué que l'OPEMCI envisage de bâtir un "hôpital général des PME". Cependant, le chef d'entreprise n'a pas manqué de souligner les difficultés auxquelles les entrepreneurs ivoiriens sont confrontés, notamment la question fiscale. Sur ce point, Jérémie Kouadio a expliqué que sa structure entend "valoriser le dialogue fiscal social avec l'Etat". Le président de l'OPEMCI a, en définitive, appelé l'Etat à accompagner les PME car, selon lui, « *l'urgence que vise la Côte d'Ivoire en 2020 est une mission collective dans laquelle les PME doivent jouer leur rôle* ».

Marcelle AKA



N°4714 du vendredi 21 février 2014, page 11

**Économie nationale**  
**Des Pme lancent le «dialogue social fiscal»**

«**S**i la fiscalité doit être oppressive, nous disons que les Petites et moyennes entreprises (Pme), qui se remettent de la profonde crise que nous avons connue, auront des problèmes. D'où le dialogue social fiscal avec l'État de Côte d'Ivoire que nous prônons ». Ces propos ont été tenus par Jérémie Kouadio, président de l'organisation des Petites et moyennes entreprises (Opemci), lors du déjeuner de presse organisé par sa structure, le jeudi 20 février 2014, à la Maison de la presse au Plateau. L'ingénieur civil qui est à la tête de cette organisation depuis le 23 avril 2013, fait du dialogue social fiscal l'une des priorités de son mandat de six (6) ans. « Ce dialogue va permettre aux entreprises de faire connaître leurs difficultés, leurs préoccupations ainsi que leurs attentes. Bien entendu, elles attendent aussi celles de l'État afin que chaque partie s'im-



*Jérémie Kouadio (au c.), président de Opemci (Ph. DR)*

plique pour une parfaite collaboration », a expliqué Jérémie Kouadio. A travers le thème : « La place et le rôle des Pme dans l'économie nationale », le président de l'Opemci a dévoilé son plan d'action. « Nous ambitionnons de sortir les Pme de l'informel grâce à la valorisation du métier d'entrepreneur et à la formation. Identifier les Pme qui représentent 98 % des entreprises ivoiriennes et en faire la promotion figure en

bonne place dans nos activités », a-t-il poursuivi. La mise à la disposition des membres de l'Opemci d'une police d'assurance maladie, d'un fonds de garantie pour faciliter les frais bancaires et la création, dans trois ans, de la banque des Pme sont, entre autres, les missions que Jérémie Kouadio et ses collaborateurs se sont assignées.

**J.B.**



N°5824 du samedi 22 et Dimanche 23 février 2014, page 8

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## 2.4- Intervention dans le magazine "Actualités plus" de la RTI 1

Le lundi 24 mars 2014, M. Jérémie Kouadio, président de l'OPMECI était l'invité de l'émission Actualités plus de la RTI 1, sur le thème :

**« L'effondrement des immeubles à Abidjan, Quelle est l'implication des PME spécialisées dans le domaine des travaux publics et génie civil? ».**

M. Jérémie Kouadio ingénieur en génie civil, certifié de l'école d'urbanisme de Paris a accordé cette interview pour deux raisons spécifiques:

- premièrement, il est à la tête de l'Organisation des PME et en charge des PME spécialisées dans le domaine du bâtiment travaux publics et génie civil,
- deuxièmement il est lui-même Directeur Général d'une entreprise d'ingénierie bâtiment Travaux publics et génie civil.



Quelques images de l'entretien télévisé du président de l'OPMECI, M. Jérémie Kouadio avec la journaliste de la RTI 1, Mme Marie Laure N'GORAN



# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

À travers cette intervention, il était question de déterminer l'implication des PME spécialisées dans la construction, les travaux publics, l'ingénierie civile et la réalisation des œuvres architecturales dans les effondrements des bâtiments en Côte d'Ivoire et plus spécifiquement à Abidjan.

- Comment dégager les responsabilités des PME en bâtiment et travaux publics ?
- Comment faire en sorte que les PME dans le domaine des travaux publics que l'OPMECI a à charge puissent être à la hauteur des actions et des défis qui leur incombent ?
- Quels sont les différents engagements que ces PME doivent prendre pour une construction de qualité et la sécurisation de ces œuvres dont ils ont la réalisation ?

C'est à ces différentes interrogations que le Président de l'OPMECI s'est évertué à donner des réponses concrètes et précises.



Poignée de main scellant la fin de l'émission



Photo de famille de l'OPMECI

De gauche à droite :

- M. Aby Roméo**, conseiller du président
- M. Fofana Steven Stéphane**, conseiller du Président
- M. Jérémie Kouadio**, Président de l'OPMECI
- M. Adou Raymond**, conseiller du Président

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

---

### 3. Les prochaines étapes : intensifier la communication autour des activités de l'Organisation

Dans les prochains mois qui suivent et sur toute l'année 2014, l'OPMECI entamera une vaste campagne de communication et de publicité sur ses activités.

Sont prévus, des conférences de presses, la couverture médiatique par la presse nationale et internationale de toutes les activités de terrain.

Tous cela dans le but d'informer le grand public, l'Etat de Côte d'Ivoire, les institutions nationales et internationales et l'ensemble de ses partenaires sur le travail qu'elle effectue chaque jour sur le terrain.

# **NOS ATTENTES**

## NOS ATTENTES

L'Organisation des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d'Ivoire (OPMECI) est une organisation qui fait la promotion de la création d'entreprise et d'emploi, la promotion et la valorisation du métier d'entrepreneur, ainsi que la promotion des PME.

Elle a mené et continue de mener des actions en faveur des dirigeants de PME, des artisans, des entrepreneurs, à l'endroit des hommes et des femmes qui tiennent des commerces. Elle a formé, identifié et continue chaque jour de poser des actions à l'endroit des PME.

L'OPMECI est consciente de l'importance des PME dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. C'est à cet effet que depuis l'arrivée à la présidence de l'OPMECI de Monsieur Jérémie Kouadio, tous les moyens ont été mis en place afin de poser des actes, d'investir le terrain, d'aller vers les PME, les entrepreneurs, les artisans, les coopératives agricoles afin de les former, de les sensibiliser, de les regrouper pour la réalisation, la croissance, le développement et la pérennisation de leur activité.

Nous travaillons aussi à l'édification d'une race d'entrepreneur, à semer et à faire germer la volonté de création d'entreprise chez les jeunes.

Pour l'année 2014 et pour le reste de son mandat, le président envisage la réalisation de divers projets tels :

- l'intensification de l'activité de sensibilisation des PME agricoles et des coopératives contre le travail des enfants à travers toute la Côte d'Ivoire ;
- l'identification des PME ;
- le renforcement du dispositif de la couverture maladie pour les PME, entrepreneurs, des PME agricoles et porteurs de projets ;
- la valorisation le dialogue fiscal social entre le gouvernement et les créateurs de richesse ;
- la construction de l'hôpital général des PME (terrain déjà acquis de 2800m<sup>2</sup> à la Riviera Palmeraie, du coté d'Angré St Viateur) ;
- la réalisation de la banque des PME.

Pour ce faire, l'OPMECI a besoin que l'Etat de Côte d'Ivoire, son Ministère de tutelle, le Ministère du commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME, les institutions et organismes nationaux et internationaux :

- prête une oreille attentive aux préoccupations des PME ;
- apporte leur soutien matériel, technique et financier à l'OPMECI afin que nous puissions mener les actions fortes en faveur des PME. Ces actions incontestablement auront des retombées positives pour les créateurs de richesses et permettra à la Côte d'Ivoire d'atteindre son objectif d'être un pays émergent à l'horizon 2020.

# **NOS RECOMMANDATIONS**

## NOS RECOMMANDATIONS

Des mesures fortes sont attendues de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire en faveur des PME. Conscient du rôle clé joué par les PME dans la relance de la croissance et de l'emploi.

### **Financement :**

- Les PME n'ont pas accès directement aux sources de financement : il s'agit là d'un problème majeur. L'étanchéité entre elles et les structures de financement traditionnelles est un véritable « Leitmotiv » dans le cahier de doléances que l'OPMECI adresse à l'Etat de Côte d'Ivoire. Répondre à cette difficulté est une nécessité,
- Envisager de nouveaux outils de financement pour contribuer à alléger les contraintes financières qui pèsent sur les PME ;
- Renforcer l'offre de crédits en faveur des PME ;
- L'octroi de prêts à des conditions favorables à la création d'emploi, de nouveaux emplois destinés aux jeunes sans emploi, aux coopératives et taux préférentielles ;
- L'Etat sert de garant auprès des banques à l'octroi de prêts ;
- Facilitation d'accès au financement.

### **Fonds de garantie:**

Les fonds de garantie doit être mis en place par l'Etat de Côte d'Ivoire à l'endroit des PME. Il est important qu'il soit accessible au plus grand nombre des PME, notamment en phase de création.

### **Fiscalité et Impôts :**

Des actions doivent être menées dans ce sens :

- L'adaptation temporaire des impôts et des charges sociales pour les très petites activités ;
- L'encouragement à se déclarer de ces petites entreprises porteuses d'un vrai potentiel de développement pour bénéficier de chèques emploi-service, de chèques formation, d'une assistance à la tenue de comptes ;

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

---

- Une simplification et une adaptation de la fiscalité pesant sur le secteur formel sont indispensables, en complément, pour ne pas pénaliser davantage des entreprises déjà soumises à de nombreuses contraintes administratives et réglementaires. En contrepartie, elles s'engageraient, et seraient aidées, à présenter régulièrement leurs comptes, à réaliser des actions de formation pour leurs salariés mais aussi pour leurs dirigeants.

## **Mesure d'incitation :**

- mise en place de mécanismes d'incitation à la création d'emploi, d'entreprise et à sortir de l'informel ;
- Nécessiter de valoriser davantage l'image de l'entreprise et de l'entrepreneur, notamment auprès des jeunes ;
- Mise en place de mesures en faveur de l'environnement financier, fiscal et administratif ;
- Favoriser la création d'entreprise.

***Les outils doivent être ciblés sur les PME, sans exclure le secteur informel.***

# **NOS PARTENAIRES**

## NOS PARTENAIRES

- **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI)**
- **La Direction Générale des Impôts**
- **Le Fonds National de la Jeunesse**
- **Le Bureau International du Travail (BIT)**
- **La Chambre de Commerce Belge**
- **L'Ambassade de la Turquie**
- **L'Ambassade du Japon**

# **NOS CONTACTS**

# RAPPORT D'ACTIVITES 2013

## NOS CONTACTS

**Siege social** : Cocody Riviera Palmeraie – SIPIM 6 Programme 4 Villa 69

**Adresse** : 08 BP 3744 Abidjan 08 Côte d'Ivoire

**Téléphone/ Fax** : 35 50 65 51

**Portable** : 09 03 74 35 / 08 68 95 24/ 06 38 62 27

**E-mail**: [opmeci@yahoo.fr](mailto:opmeci@yahoo.fr)

**Facebook**: facebook.com/opmeci

**Site Internet** : [www.opmeci.org](http://www.opmeci.org)